

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 12 septembre 2008 portant désignation des
membres du Conseil général de concertation de
l'enseignement spécialisé**

A.Gt 13-01-2011

M.B. 14-02-2011

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, tel que modifié, notamment le chapitre XIII;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 portant désignation des membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé;

Sur la proposition du Ministre chargé de l'enseignement obligatoire ayant l'enseignement spécialisé dans ses attributions;

Considérant que les membres visés ci-dessous répondent aux conditions fixées par le décret précité,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, 1, 1^o de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 portant désignation des membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé, la modification suivante est apportée :

«M. Jean-François DELSARTE, Secrétaire général adjoint de la FédéFoC» est remplacé par «Mme Véronique NOEL, collaboratrice juridique de la FédéFoC».

«Mme Geneviève VANDECASTEELE, Responsable pédagogique» est remplacée par «M. Bernard DORCHAIN, Directeur».

«M. Francis BRUYNDONCKX» est remplacé par «M. Patrick LENAERTS».

«M. Philippe ENGLEBERT, Directeur» est remplacé par «Mme Martine-Hélène LAHAÛT, Chargée de mission».

«Mme Renée THILMANY, Chargée de mission» est remplacée par «M. Maurice COLLINGE, Chargé de mission».

«M. Michel GOOSSENS» est remplacé par «M. Vincent BOUILLIEZ».

Article 2. - A l'article 1^{er}, 1, 2^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 portant désignation des membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé, la modification suivante est apportée :

«M. Jean STEENSELS» est remplacé par «M. Didier LETURCQ».

«M. Guy PIOT, Directeur» est remplacé par «Mme Claude POLLIART, Directrice».

«M. Bernard MOREAU» est remplacé par «M. Emile FIEVET».

Article 3. - A l'article 1^{er}, 1, 3^o de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 portant désignation des membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé, la modification suivante est apportée :

«Mme Françoise REUBRECHT, Chargée de mission» est remplacée par



«Mme Dominique CLIQUART, Inspectrice».

Article 4. - A l'article 1^{er}, 2, 1^o de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 portant désignation des membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé, la modification suivante est apportée :

«Mme Claire AUBERT, Directrice» est remplacée par «Mme Janine GOBIET, Chargée de mission».

«M. Patrick LENAERTS» est remplacé par «M. Stephan GALLIN».

Article 5. - A l'article 1^{er}, 2, 2^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 portant désignation des membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé, la modification suivante est apportée :

«M. Emile FIEVET, Directeur» est remplacé par «M. Pierre ERCOLINI, Chargé de mission».

«M. Jean-Louis FRANCOIS, Directeur» est remplacé par «Mme Sylvia SPITALIERI»

«Mme Thérèse Simon, Chargée de mission» est remplacée par «M. Jean-Louis FRANCOIS, Chargé de mission».

Article 6. - A l'article 1^{er}, 2, 3^o, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 portant désignation des membres du Conseil général de concertation de l'enseignement spécialisé, la modification suivante est apportée :

«Mme Brunella MANES, Enseignante» est remplacée par «M. Patrick BEAUFORT, Inspecteur».

Article 7. - Le Ministre ayant l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 8. - Le présent arrêté produit ses effets le jour de sa signature.

Bruxelles, le 13 janvier 2011.

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M.-D. SIMONET